A MORLAIX

A Morlaix, 30 coureurs passent ensemble en tête. Aucun d'entr'eux n'a réussi à se détacher. Tiberghien mène avec Bellanger. A cinq minutes suivent Buysse et Archelais. Trois minutes plus tard à 15 h. 36 arrivent Barthélémy, Touzard et Lémeret qui crève au contrôle.

LE CLASSEMENT A L'ARRIVÉE

A Brest l'arrivée est jugée au Vélodrome. La foule est grande. On se presse, on s'écrase pour applaudir les vaillants routiers.

Un remous se produit dans l'affluence. Les voilà... Ils sont en peloton compact, 23 hommes. Le sprint commence. En trombe les courageux routiers passent la ligne d'arrivée dans l'ordre suivant :

1er, Beeckmann ; 2e, Thys ; 3e, Englebert ; 4e, Bellanger ; 5e, Alancourt ; 6e, Bottecchia ; 7e, Frantz ; 8e, Cuvelier ; 9e, Scieur ; 10e, Alavoine ; 11e, Sellier ; 12e, Fontan ; 13e, Muller ; 14e, Brunero ; 15e, Huywaert ; 16e, Tiberghien ; 17e, Standaert ; 18e, Loew ; 19e Valazza ; 20e, Aymo ; 21e, Huysse ; 22e, Huot, 23e, Jacquinot ensemble en 15 h. 44, puis viennent, 24e, Dhers en 15 h. 48' 20" ; 25e, Fratesi en 15 h. 49' 15" ; 26e, Pasoli en 15 h. 52' 50" ; 27e, Masson ; 28e, Dejonghe, en 15 h. 54' 42" ; 29e, Heusghem ; 30e, Goethals, en 15 h. 58' 41"

Demain samedi, quatrième étape Brest Les Sables d'Olonne. A qui le maillot jaune ?

Jean DESMARET.

Aux RHUMATISANTS
gravement atteints
et souffrant depuis longtemps

Personne ne discute plus maintenant l'excellence du traitement de l'Institut Anti-Arthritique. Celui-ci est d'autant plus indiscutable que la plupart des rhumatisants qui s'y adressent ont déjà pendant des années consulté d'innombrables médecins et essayé toutes les médications possibles sans aucun résultat. C'est donc presque toujours après avoir été déclarés incurables et abandonnés de tous qu'ils sont venus en désespoir de cause chercher la guérison dans cet établissement auquel se trouvent ainsi soumis chaque jour les cas les plus difficiles.

Le nombre de lettres de reconnaissance reçu continuellement par le médecin chef prouve à quel point les espoirs de ces malheureux ont été réalisés. Voici des cas d'une grande difficulté qui cependant ont été admirablement guéris malgré l'échec de toutes les autres médications précédentes.

Cinq années de souffrance évanouies en quelques jours

« Cher Docteur. **DÉPUIS CINQ ANNÉES**, je souffrais du pied droit avec de **GRANDES DÉFORMATIONS DES ORTEILS ET DE L'AVANT DU PIED.** Je ne souffrais qu'en marchant ou si je pesais sur la plante du pied. La plante était très sensible et **IL ME SEMBLAIT MARCHER SUR DES CAILLOUX.** Je devais toujours veiller où je plaçais le pied tellement il était sensible au moindre choc. **LA MARCHE ETAIT TRÈS LIMITÉE** et je ne pouvais guère aller qu'à bicyclette. Dès le premier jour du traitement j'ai pu faire une grande marche sans souffrir. En quelques jours le succès fut complet et je suis maintenant complètement guéri. Je vous remercie de tout cœur. Signé : Constant Carcel, rue du Chemin de Fer, Neuville-Saint-Rémy, près Cambrai. »

Je souffrais depuis 14 ans, aucun médicament n'y faisait. En 3 séances, vous m'avez complètement soulagé,

dit M. Luc PARMENTIER

« Monsieur le Docteur. C'est avec plaisir que je tiens à vous donner des nouvelles de ma santé. **JE ME PORTE TOUJOURS TRÈS BIEN ET LE BRAS QUE VOUS M'AVEZ SOIGNÉ EST DE MÊME.** Dès que le moyen me le permettra, je viendrai vous serrer la main pour vous prouver mon remerciement.

ATTEINT DE RHUMATISMES DANS LE BRAS DROIT DEPUIS 1910, JE N'AI JAMAIS CESSÉ DE SOUFFRIR, au point que **J'ETAIS DEVENU AVEC LE BRAS TOUT CROCHU ET DÉFORMÉ PAR LA SOUFFRANCE. TOUS LES MÉDICAMENTS TENTÉS FURENT INUTILES.** Je me suis enfin décidé à venir vous voir. **DÈS L'APPLICATION DU PREMIER TRAITEMENT MON BRAS SE REDRESSAIT DÉJA ET LA TROISIÈME FOIS J'ÉTAIS COMPLÈTEMENT SOULAGÉ.** »

Les traitements de l'Institut Anti-Arthritique ne sont pas douloureux. Ils sont complètement inoffensifs et ne demandent que quelques minutes d'application chaque fois. Le prix de la consultation est de 10 francs. L'Institut est situé à Lille, 67, rue Barthelémy Delespaul. Il est ouvert tous les jours, de 9 h. à 12 h. et de 2 h. à 5 h., ainsi que le dimanche matin.

Prendre car D à la gare et descendre rue Barthelémy-Delespaul.

L'INSTITUT SERA FERMÉ EXCEPTIONNELLEMENT L'APRÈS-MIDI DU LUNDI 30 JUIN. 9610.

LA MAIRIE DE ST-AUBERT DÉTRUITE PAR LE FEU

Un incendie s'est déclaré dans la nuit du 25 au 26 juin dans une dépendance de la Mairie de Saint-Aubert, commune du canton de Carnières.

Il était une heure du matin, lorsque M. J. Herbin, marchand de bestiaux, dont l'habitation est voisine de la Mairie, fut réveillé brusquement par les aboiements de ses chiens. Il se leva en toute hâte et aperçut des flammes de l'intérieur du bâtiment qui sert de salle de répétition à la Musique Municipale.

M. Herbin donna l'alarme aussitôt et le Maire, M. Machu, l'adjoint Flamand et quelques conseillers municipaux, se rendirent sur les lieux du sinistre.

Entre temps, les pompiers arrivèrent avec la pompe et ils durent se borner à préserver les habitations voisines et à sauver les archives.

Quant à l'édifice municipal, il fut complètement détruit.

Deu Italiens assassinés enterrés dans une carrière

UN CHAMPION DU REVOLVER SEMBLE ÊTRE LE COUPABLE

Voici de nouveaux détails sur le double crime commis dans la région rémoise et dont nous avons publié une relation dans notre Dernière Heure d'hier.

Mardi soir, le propriétaire des carrières de Haut-Hameau, à Romain, qui occupe une vingtaine d'ouvriers, était avisé que deux de ses ouvriers, Angelo Caveiro, âgé de 20 ans, et Charles Legorati, âgé de 34 ans, sujets italiens, avaient disparu mystérieusement et n'avaient pas reparu à la cantine où ils avaient l'habitude de prendre leurs repas.

Le propriétaire s'est informé de la disparition des deux italiens auprès d'un de leurs camarades nommé Victor Feneck, âgé de 26 ans, originaire de l'île de Malte. Ce dernier a déclaré ignorer ce qu'étaient devenus ses camarades.

Le propriétaire a décidé alors de se rendre en compagnie d'une équipe d'ouvriers à la carrière et d'explorer tous les coins. A 500 mètres de profondeur, on a remarqué que la terre avait été fraîchement remuée.

On a fait des fouilles et celles-ci ont permis de découvrir le cadavre d'Angelo Caveiro, sous une dizaine de centimètres de décombre. Il avait été tué à coups de revolver. Le propriétaire a exploré à nouveau la carrière, sans pouvoir retrouver le cadavre de Legorati.

Mercredi matin, les recherches ont été reprises et, après de nombreuses fouilles, on a découvert, à l'entrée de la carrière, sous un énorme bloc de pierre, le cadavre de Charles Legorati. Celui-ci avait été tué également de plusieurs balles de revolver dans le dos.

Le Parquet de Reims, avisé, s'est rendu à Romain et a entendu Victor Feneck. Celui-ci nie énergiquement avoir tué ses deux camarades. Le vol a été le mobile du crime, car les deux cadavres ont été fouillés et ont dû être dépouillés d'une somme de 4 à 5.000 francs.

L'attention a été attirée sur le fait que Feneck est un excellent tireur au revolver. Aux séances de tir de Romain, il remportait tous les premiers prix.

Connaître nos finances

TELLE A ÉTÉ L'UNE DES PREMIÈRES DÉCISIONS DE M. HERRIOT

Paris, 26. — L'une des premières décisions de M. Herriot en arrivant au pouvoir, a été de décider qu'il serait dressé un inventaire général de la situation financière. Le ministre des Finances, chargé d'assurer l'exécution de ce travail, a immédiatement prescrit à ses services de prendre les mesures nécessaires dans le plus bref délai.

Le service du mouvement général des fonds, qui a le contrôle général de la situation financière, a aussitôt entrepris la centralisation de tous les éléments nécessaires pour dresser cet inventaire.

M. Clémentel, au cours du Conseil des ministres, a fait connaître hier à ses collègues où en était la préparation de ce vaste exposé de notre situation financière.

La mise au point de ce travail considérable demandera encore quelque délai avant que les commissions des deux Chambres, ainsi que l'a prévu M. Herriot, puissent être saisies de son résultat.

Plus d'exportation des capitaux

Paris, 26. — On croit savoir que, en attendant que soit arrêté et approuvé le programme d'ensemble dont fait partie l'abolition des restrictions des capitaux, le ministre des Finances est d'avis que la législation actuelle qui soumet l'exportation des capitaux à un contrôle assez sévère devait être maintenue.

C'est pourquoi le ministre des Finances proposera probablement le maintien de ce régime jusqu'au 31 décembre 1924. Le dernier mot de cette matière appartient toutefois au Parlement.

Le franc stabilisé

Depuis l'accession au pouvoir du gouvernement Herriot, le franc s'est stabilisé à des cours variant entre 80 et 82 pour la livre sterling. Cet état satisfaisant de la valeur de notre devise semble devoir être définitif.

Hier, en Bourse de Paris, la livre et le dollar ont coté de 81,45 à 81,85 pour la première et de 18,83 à 18,96 pour la deuxième. La clôture du marché se fit à 81,32 et 18,97.

A noter que le bilan de la Banque de France pour cette dernière semaine n'accuse aucune nouvelle avance à l'Etat et qu'il en fut de même pour la période précédente. Notre circulation fiduciaire a, de son côté, diminué, au cours du dernier exercice, de 78.212.000 francs.

DES MILLIERS DE PIGEONS DE TOURNAI, PERDUS

Paris, 26 — Plusieurs milliers de pigeons voyageurs, lâchés de Tours, de Dourdan et de Creil, la semaine dernière, ne sont pas revenus au bercail. Et les éleveurs et lanceurs de Tournai craignent bien que les oiseaux-champions ne soient perdus à cette heure. Il semble qu'il ait été imprudent de les lâcher, alors que sévissait la tempête. On ne saurait trop répéter, en effet, que les pigeons voyageurs ne sont pas des oiseaux essentiellement magnétiques, sur lesquels le logis influe comme le pôle sur l'aimant.

Appel au parti socialiste allemand

Berlin, 26.— « Le Worwaerts » publie un appel du Comité du Parti Socialiste allemand, demandant l'exécution rapide de toutes les lois nécessitées par le rapport des experts et déclare que le Parti Socialiste est décidé, le cas échéant, à provoquer une consultation populaire au sujet de l'acceptation du rapport.

Une déclaration de M. Herriot aux deux Chambres

Tous les droits de la France ont été sauvegardés dans les entretiens de Londres

AU SENAT

Paris, 26. — Le Sénat a entendu M. HERRIOT au sujet de ses entrevues de Londres et Bruxelles.

Le nouveau président, M. de SELVES, à l'ouverture de la séance, remercie le Sénat de la confiance qu'il lui a accordée en l'élevant à ce haut poste.

Le Sénat renvoie ensuite à la Commission du suffrage universel une proposition tendant à rétablir le scrutin uninominal pour l'élection des députés.

M. HUBERT RÉCLAME DES PRÉCISIONS

La parole est ensuite donnée à M. Lucien HUBERT qui pose au Président du Conseil toute une série de questions sur le caractère, les résultats et les conséquences des récentes entrevues de Londres et Bruxelles.

Il réclame notamment des précisions sur l'application du plan des experts par l'Allemagne, l'évacuation éventuelle de la Ruhr et les sanctions que les Alliés prendraient de concert en cas de carence de l'Allemagne.

Il termine en déclarant qu'il y a deux points sur lesquels il ne faut pas transiger : la sécurité et les réparations.

UNE DÉCLARATION DE M. HERRIOT

Pour répondre à M. HUBERT, le Président du Conseil donne lecture d'une déclaration.

« J'ai confiance, dit-il dans l'acceptation de ce plan. De toute évidence, les alliés devront obtenir que leur créance sur l'Allemagne ait une valeur commerciale.

En ce qui concerne l'occupation militaire de la Ruhr, il n'a été, à aucun moment, question d'aliéner la liberté des gouvernements français et belge.

Il fallait prévoir les manquements de l'Allemagne au rapport Dawes.

M. Mac Donald m'a affirmé qu'au cas où l'Allemagne se déroberait, la Grande-Bretagne, gardienne du contrat, s'engagerait solennellement à se tenir aux côtés des alliés. »

LA QUESTION DU DÉSARMEMENT

M. HERRIOT ajoute :

« Mais notre conversation devait, aussi, porter sur la coopération de l'Angleterre au maintien de la paix et à une garantie pour la France contre une agression de l'Allemagne.

Je n'aurais pu abandonner la sécurité donnée par le traité.

En ce qui concerne les territoires soumis à la régie franco-belge, les conditions de sécurité seront soumises à des experts militaires. Pour que l'Europe respire la paix, l'Allemagne doit être désarmée. Des déclarations et des promesses ne sauraient nous suffire.

J'ai pu me convaincre que, sur ce point, les vues de M. Mac Donald étaient absolument conformes aux miennes de la l'envoi à l'Allemagne d'une note signée de M. Mac Donald et de moi-même.

Nos amis Belges qui ont si souvent travaillé à l'entente entre la France et la Grande Bretagne, se sont réjouis de cette décision qui leur fut communiquée aussitôt que prise, car notre effort est dans l'intérêt commun des alliés et tend à rebâtir le front unique. Mis au courant du détail, ils se sont déclarés en plein accord avec nous.

AUCUNE DÉROGATION AU TRAITÉ DE VERSAILLES

« L'Angleterre désire que l'Allemagne se lie par des engagements écrits J'ai pris toutes précautions pour que ces engagements ne créent aucune novation au traité de Versailles. J'ai pensé devoir soulever la question des dettes interalliées. M. Mac Donald admet qu'elles soient reprises sans délai.

J'ai insisté et j'insisterai sur la situation défavorable où se trouverait la France si elle n'obtenait sur ce point une solution équitable. »

M. HERRIOT termine, chaleureusement ovationné par toute la Haute Assemblée.

On décide ensuite de fixer au 8 Juillet, l'interpellation de M. BOMPARD, sur la politique extérieure du Gouvernement.

On procède ensuite à l'élection du Vice-président. M. JEANNENEY est élu par 181 voix contre 6.

La prochaine séance est fixée au lundi 30.

COMITÉ-DIRECTEUR DU GROUPE RADICAL

Paris, 26. — Le Comité directeur du groupe radical-socialiste a été nommé ce matin.

Ont été désignés pour en faire partie : MM. Malvy, Deyris, Camille Picard, Bender, Haudos, Charles (Côte-d'Or), Desarnaulds, Lautier, Senac, Margaine, Delbos.

Ont été désignés en outre comme secrétaires-adjoints : MM. Proust, Jean, Bosc, Chauvin.

Enfin, M. Herriot a été élu par acclamations président d'honneur du groupe.

La réponse allemande

LA DROITE ANNONCE DÉJA LA CAPITULATION DU GOUVERNEMENT D'EMPIRE

Berlin, 26. — La confection de la réponse allemande au sujet du contrôle militaire n'a fait hier l'objet que d'un échange de vues entre les différents ministres intéressés.

La décision sera prise aujourd'hui.

On compte que la réponse sera envoyée aux alliés demain ou après-demain.

La presse de droite commence déjà à annoncer la capitulation du gouvernement d'empire.

LE TEMPS D'AUJOURD'HUI

Beau temps ; brouillard le matin ; ciel brumeux, clair ou peu nuageux. Température environ 13°.

A LA CHAMBRE

Paris, 26. — La Chambre a procédé à l'élection de trois vice-présidents et d'un secrétaire, en remplacement de ceux qui sont devenus ministres dans le Cabinet Herriot, puis elle a entendu la déclaration de M. Herriot sur les conférences interalliées de Bruxelles et de Londres.

LES ÉLECTIONS AU BUREAU DE LA CHAMBRE

Nombre de votants : 310 ; Bulletins blancs ou nuls : 25 ; Suffrages exprimés : 285. Sont élus vice-présidents :

M. BOUYSSOU (Landes), 259 voix, élu ; M. BOUISSON (Bouches du Rhône), 269 voix, élu ; M. BOUILLOUX-LAFONT, 258 voix, élu.

Scrutin pour l'élection d'un secrétaire : Nombre de votants : 325, Majorité absolue : 146. M. POITTEVIN, 290 voix, élu.

M. KLOTZ INTERPELLE

M. KLOTZ prend ensuite la parole et déclare qu'à la suite des déclarations de M. Ramsay Mac Donald à la Chambre des Communes, il y a lieu de préciser la thèse française. Il constate que les sommes devant provenir de l'exécution du plan Dawes sont inférieures à celles de l'état de paiements antérieurs.

M. KLOTZ désire donc qu'il soit clairement établi que les dommages subis par la France ne seront pas sous-estimés et que la France ne sera pas lésée, M. Mac Donald ayant, de son côté, affirmé que les intérêts de l'Angleterre ne seraient pas lésés par l'exécution du plan Dawes.

M. KLOTZ *(Photo Manuel)*

Il s'agit de concilier les intérêts des deux pays. C'est pourquoi l'ancien ministre des finances juge indispensable que la question des dettes interalliées soit réglée parallèlement à la mise en exécution du plan Dawes.

M. KLOTZ RÉCLAME UN PACTE DÉFINITIF

M. KLOTZ affirme la nécessité d'assurer non seulement ce désarmement, mais d'obtenir de la part de nos alliés un pacte défensif, qui, cette fois, devra être ratifié par les Chambres, non seulement de France, mais de nos alliés.

Il répète qu'il ne doit pas y avoir de malentendu sur la question de l'évacuation de la rive gauche du Rhin qui ne doit commencer que lorsque l'Allemagne aura exécuté les clauses du Traité et il tient à ce qu'il soit précisé que l'Allemagne ne sera admise dans la Société des Nations, que lorsqu'elle aura rempli ses engagements pour la sécurité de la France et pour le paiement de ses dettes.

LES ETATS-UNIS PARTICIPERONT A LA PROCHAINE CONFÉRENCE

En réponse à M. Klotz, le Président du Conseil, fréquemment applaudi par la Gauche, lit la même déclaration qu'au Sénat et il précise qu'il n'ajoutera rien à cette déclaration pour ne pas gêner les négociations futures.

Il annonce cependant qu'une dépêche l'informe que les Etats-Unis acceptent d'être représentés à la conférence de Londres (vif applaudissements), officiellement, pour ce qui les concerne, officieusement comme observateurs, pour les questions intéressant les autres alliés.

M. HERRIOT fait remarquer que les décisions de la conférence de Londres ne deviendront définitives qu'après ratification du parlement et qu'aussitôt après cette conférence, il reviendra en soumettre les résultats aux Chambres. Un large débat pourra alors s'instituer à ce moment.

Une demande d'interpellation de CACHIN est repoussée et le président fait connaître les diverses demandes d'interpellation qu'il a reçues, celle relative à l'application de la loi de huit heures sur les chemins de fer est fixée au 11 juillet.

Répondant à une demande de MARTY, sur l'amnistie, M. HERRIOT déclare que la Chambre pourra voter le projet dans quelques jours.

Prochaine séance, vendredi, à 16 heures.

M. CHÉRON, PRÉSIDENT DU GROUPE RÉPUBLICAIN DE GAUCHE

Paris, 26. — Le Groupe de l'Union républicaine de gauche a élu par acclamations M. Chéron Henry, comme président de groupe, en remplacement de M. de Selves, devenu président du Sénat. Il a ensuite nommé vice-président M. Chastenet, en remplacement de M. Chéron.

Les crimes qu'envisageait la "main rouge" fasciste

UNE LISTE ACCUSATRICE AURAIT ÉTÉ DÉCOUVERTE

Rome, 26. — Selon le « Messaggero », M. Mortara Poveromo, l'un des inculpés dans l'affaire Matteotti est recherché dans la région de Lomellina où il résidait quand Dumini vint l'y trouver pour organiser l'agression contre un fasciste dissident, M. Cesare Forni.

Les milieux officiels possèdent une liste contenant les noms de personnes qui devaient être supprimées, notamment MM. Amendola, Forni, Matteotti et d'autres, dont le nom était inscrit à l'encre rouge.

L'Association criminelle à laquelle appartenaient les meurtriers des fascistes de Lomellina était dénommée la main rouge.

Echo de la défaite espagnole au Maroc

LE GÉNÉRAL BÉRENGUER « CONDAMNÉ » A PASSER DANS LA RÉSERVE

Madrid, 26. — La sentence qui vient d'être rendue dans le procès intenté au général Bérenguer prononce la radiation du général des cadres de l'armée active, pour le préjudice considérable qu'il a causé dans les opérations de guerre au Maroc.

Le général Navarro est acquitté.

Par suite de cette sentence, le général Bérenguer passera au cadre de réserve.

60.000 expulsés de la Ruhr pourront y revenir

Coblence, 26. — Sur la proposition du haut-commissaire de France, la Haute-Commission a décidé, dans sa séance du 25 juin, d'annuler les décisions d'expulsions qu'elle avait prises en ce qui concerne 7.460 personnes de la zone française, ce qui, en tenant compte des familles, représente environ 30.000 personnes autorisées à rentrer en territoire occupés.

Cette liste fait suite aux mesures, qui portent sur 7.400 chefs de famille et comprennent avec les familles environ 30.000 personnes soit au total 60.000 jusqu'à ce jour.

« ALLONS VITE CHERCHER LES GENDARMES »

Blois, 26. — L'autre nuit, M. Besnard, cultivateur à Saint-Cyr-du-Gault (Loir-et-Cher), s'étant aperçu soudain que sa femme, née Gillard Octavie, 84 ans, n'était plus à ses côtés, se mit à sa recherche et la découvrit pendue dans le jardin, à une branche d'abricotier. Il courut alors prévenir sa bru, la priant d'aller chercher le garde-champêtre et un parent, Alphonse Besnard. Un certain temps s'était écoulé quand arrivèrent les deux hommes, qui coupèrent la corde et transportèrent le corps encore chaud dans une chambre. Tous les soins furent inutiles, l'asphyxie avait fait son œuvre. La désespérée souffrait depuis longtemps d'un mal incurable.

UN CONFLIT ITALO-SERBE ?

Rome, 26. — Dès qu'il eut connaissance de l'incident de frontière qui coûta la vie d'un douanier italien, le gouvernement a donné télégraphiquement l'ordre à la légation d'Italie à Belgrade, de faire d'énergiques protestations auprès du gouvernement yougoslave.

HYDRAVION A 12 PASSAGERS

Londres, 26. — On a lancé, hier, avec succès, le plus grand hydravion du monde. Il sera capable de transporter douze passagers, plus le pilote et le mécanicien. Cet hydravion fera le service entre Guernesey et Southampton.

LILLE

LE COIN DES ACCIDENTS

COLLISION DE VEHICULES

Rue du Faubourg de Roubaix, à 13 h. 30, à hauteur de la rue de la Louvière, une camionnette conduite par Roger Victor, au service de la Compagnie des Mines de Nœux, a heurté une auto du service départemental de désinfection pilotée par le chauffeur Lucien Cocu. Ce dernier véhicule a seul été endommagé.

M. Oscar Decroyelle, demeurant rue des Processions, qui se trouvait dans l'auto de M. Cocu, a été légèrement blessé à l'épaule droite.

RENVERSE PAR UNE AUTO

Au même endroit, à hauteur de la rue de la Madeleine, hier vers 12 h. 30, l'auto conduite par Henri Carpentier, 41 ans, agent d'assurances 18 rue de Thumesnil, a renversé la jeune Suzanne Montegnies 15 ans, demeurant rue du Faubourg de Roubaix 151.

La fillette en fut quitte pour quelques égratignures aux mains et au mollet gauche.

LE SOLEIL L'A TERRASSE

Vers 11 heures, hier jeudi, un homme d'âge mûr, que l'on n'a pu identifier et qui avait pris place sur un car 1, est tombé frappé d'insolation au moment où le tramway arrivait rue de Turenne.

Le receveur aidé par quelques personnes de bonne volonté ont transporté l'inconnu dans une pharmacie où les soins nécessaires lui ont été donnés.

AU PARQUET

LES MŒURS !

M. Dufayet, juge d'instruction, a interrogé hier la nommée Zoé Sonneville, 31 ans, cabaretière, domiciliée à Lille, 14, rue des Vieux-Murs.

Cette femme inculpée d'avoir favorisé la débauche dans son établissement, nie énergiquement les faits qui lui sont reprochés malgré les dépositions affirmatives de divers témoins.

RATS DE GARE

Ont été écroués hier à la maison d'arrêt, par M. Thermes, juge d'instruction, les individus dont les noms suivent : Ernest Danel, 25 ans, journalier, à Lille ; Charles Leclercq, 47 ans, même profession, même domicile ; Camille Maus, 51 ans, couvreur, à Vendeville ; Camille Maus, 53 ans, journalier, sans domicile fixe ; Marcel Thibert, 31 ans, maçon, à Lille.

Ce quintette est inculpé de vol et de complicité de vol de colis, commis en gare Saint-Sauveur.

Fêtes de la Mutualité

Le Conseil d'Administration de l'Union Départementale des Sociétés de Secours Mutuels du Nord, se réunira exceptionnellement et solennellement le samedi 28 juin, à 15 heures précises au siège social, boulevard de la Liberté.

Il y recevra la visite de MM. Gaston Roussel, directeur de la Mutualité au Ministère de l'Hygiène ; Léon Robelin, président de la Fédération Nationale de la Mutualité Française ; Mandy, conseiller du Gouvernement Luxembourgeois et M. Ginsbach, président de l'Association des Voyageurs de Commerce de Luxembourg, qui viennent étudier le fonctionnement de l'Union Départementale du Nord.

PETITES NOUVELLES

LA SACOCHE DU MARCHAND DE CHARBON. — On recherche l'auteur du vol d'une sacoche, laquelle contenait 188 francs, commis au préjudice du marchand de charbon Joseph Van Zynnen, demeurant 22, rue d'Avesnes. Le larcin fut commis rue de Wazemmes pendant que le plaignant effectuait une livraison.

ON LE RECLAMAIT. — Sur mandat d'amener de M. Thermes, juge d'instruction, le manœuvre Julien Moorthamer, 20 ans, demeurant 47, rue de Mazagran, a été déféré au Parquet.

ATTENTION AU GARDE SOLEIL ! — M. Marceau Décatoire, 26 ans, au service de M. Pierchon, 42, rue Basse, passant vers 8 h. 10 rue Léon-Gambetta, avec son attelage accrocha le garde-soleil du magasin de M. Marcel Maillot, 182, dite rue et y causa ainsi pour 350 francs de dégâts qu'il devra payer.

Pour les Fêtes de Lille

Les commissionnaires publics, qui se sont fait inscrire pour être occupés le dimanche et le lundi des fêtes communales, sont priés de se rendre le dimanche 29 juin, à 8 heures du matin dans la salle du Conseil municipal, à l'Hôtel de Ville, où il sera procédé, par la voie du sort, à la désignation de ceux d'entr'eux qui seront appelés à travailler pendant les fêtes.

Il est rappelé que, suivant les dispositions du règlement des fêtes, toutes les Sociétés de jeux et concours populaires, doivent se trouver le dimanche 29 juin à 9 h. 15 précises du matin, sur le boulevard des Ecoles, et se placer aux endroits qui leur seront indiqués par les Commissaires, pour être passées en revue. Les sociétés de jeux devront être accompagnées de leurs tambours et drapeaux.

Une fête de charité pour les vieillards et incurables

M. le général commandant d'armes vient de faire savoir à la Commission de la Mutuelle et de la Symphonie des Défenseurs de Lille, que la musique divisionnaire (chef, M. Lampis), prêtera son concours le 3 août, au Palais Rameau au concert de bienfaisance organisé au profit des vieillards et incurables des Hospices de Lille.

Les amateurs de bonne musique pourront participer à une bonne œuvre, applaudir la célèbre Fanfare des Mines de Béthune (110 exécutants), chef M. Delhaye, et nos excellents musiciens du 43 d'infanterie. D'autres concours précieux sont encore promis.

Après les Fêtes de la Paix

L'adjoint au maire Molthy, a reçu à la date du 20 juin, de la Société « Les Gamins des Amis Réunis » de Wavre (Belgique), la lettre suivante :

Monsieur l'Adjoint,

« Nous manquerions à tous nos devoirs si nous ne vous adressions pas nos remerciements les plus vifs pour l'accueil chaleureux que la population lilloise tout entière a réservé à notre groupe de « Pierrots et Pierrettes » lors du concours-cortège du 9 courant.

« Tous, nous avons emporté un souvenir ému de notre séjour à Lille, trop court, hélas ; aussi, vous pouvez être assuré de notre concours certain si, dans n'importe quelle circonstance, vous daigneriez faire appel à notre société.

« Notre reconnaissance se porte également vers le syndicat d'initiative « Les Amis de Lille » pour le beau drapeau qu'il nous a offert si gracieusement ; que ces Messieurs soient convaincus que nous porterons haut et fiers ce magnifique emblème, aux armoiries de la bonne et accueillante ville de Lille.

Le Secrétaire, M. OGER. — Le Président, F. TOMBEU.

LE 60e ANNIVERSAIRE DE LA SOCIÉTÉ des VOYAGEURS & EMPLOYÉS

La Représentation Officiel de la Comédie-Française

C'est hier qu'a commencé la location des places pour cette soirée de samedi 28 qui s'annonce comme très brillante, avec « L'Amour veille », de de Caillavet et Robert de Flers.

La location sera encore ouverte aujourd'hui et samedi jusque 16 heures. Elle se fait au Théâtre place Sébastopol. La représentation commencera samedi à 20 heures 30.

Dimanche, à 10 heures, au Conservatoire, assemblée solennelle de commémoration du 60e Anniversaire. Distribution de récompenses.

A 13 heures, grand banquet dans la salle de la Société Industrielle, 116, rue de l'Hôpital-Militaire, prix du banquet 25 francs.

Ces divers solennités placées sous le patronage officiel de l'Union Départementale seront présidées par M. Daniel-Vincent ancien Ministre du Travail, président d'honneur de l'Union, et M. Gaston Roussel, directeur de la Mutualité, délégué officiellement par M. Godart, Ministre du Travail.

Ce seront donc des manifestations mutualistes de tout premier ordre et les retardataires feront bien de se faire inscrire au banquet avant vendredi soir.

FEUILLETON DU 28 JUIN 1924. — N° 13

Le Chêne de la Peur

GRAND ROMAN

PAR

CLAUDE MONTORGE

Mais, à cet instant, une fusillade crépita à la lisière du bois, si nourrie, si violente, que le bataillon, se croyant surpris par une troupe nombreuse, ramassa armes et bagages et rebroussa chemin. Dès qu'il fut hors d'atteinte deux gamins sortirent du bois, détachèrent leur père, l'enlevèrent de dessus le bûcher, éteignirent le feu qui dévorait ses vêtements.

Le grand Girardot, comme on l'appela depuis ce jour, avait empêché les ennemis de passer par Saimbroing et, pour semer la panique dans leurs rangs, il avait disposé, à la lisière du bois, une multitude de pétards que ses deux aînés avaient allumés.

Les deux gamins qui l'avaient secondé avaient eu plusieurs autres frères, et le dernier de huit enfants, devenu garde forestier dans la forêt où travaillait Brisebarre, n'avait pas été insensible aux sérieuses vertus d'Annette.

Il lui adressait toujours la parole quand il la rencontrait ou bien lorsque sa tournée dirigeait ses pas du côté de la maison forestière ; et il était évident que le grand Giradot approuvait le choix de son garçon, puisqu'il avait toujours un sourire et un mot aimable à adresser à Anne.

Or, le matin même de ce jour mouvementé, Pierre Girardot, le garde, s'était arrêté devant la maison forestière. Il avait paru bouleversé en voyant avec quelle sollicitude Anne s'occupait de son frère et de sa sœur. Il lui avait dit : « Vous feriez une gentille maman, mademoiselle ». Anne avait rougi et il s'était enhardi à lui déclarer qu'il serait bien heureux si elle consentait à ce qu'il demande à Brisebarre l'autorisation de « parler » à sa fille.

Pierre Girardot ne déplaisait pas à Anne. Il avait un petit air crâne sous son habit bleu de garde ; il était sérieux d'humeur égale, et plusieurs fois déjà il avait apporté des friandises à la petite Cécile et des jouets à Jean. Il s'était toujours intéressé à la famille de Brisebarre, mais avec beaucoup de tact et de discrétion, pour ne pas déplaire au bûcheron à qui, hélas ! il déplaisait déjà suffisamment par sa fonction.

C'est avec une grande timidité qu'il avait parlé, le matin même, qu'il avait confié son rêve simplement, en rougissant lui-même comme une fille, intimidé soudain pour le regard devenu grave de celle qu'il désirait pour fiancée :

— Est-ce que j'ai dit quelque chose qui ait pu vous déplaire, mademoiselle, s'écria-t-il en la voyant songeuse : j'en serais désolé.

— Non, monsieur Pierre, au contraire, avait répliqué la jeune fille, je suis flattée et charmée de votre demande, mais je ne suis pas libre de disposer de moi-même sans la volonté de mon père...

— Et vous craignez qu'il s'oppose à notre mariage, n'est-ce pas ?

— Et vous craignez qu'il s'oppose à notre mariage, n'est-ce pas ?

— Je ne crois pas ; mon père m'aime beaucoup et il ne s'opposerait pas à ce que je saisisse l'occasion d'être heureuse que vous m'offrez.

— Mais alors ?

— Mais alors, je ne puis pas délaisser « mes petits ». Je remplace leur maman, et, vous comprenez, tant qu'ils auront besoin d'une maman...

— J'ai pensé à tout cela, mademoiselle. « Vos petits » auront un grand frère et une grande sœur : ils ne seront pas abandonnés, je vous en réponds. La maison forestière est grande ; il y en a de plus grandes encore à Saimbroing. Je ne vous apporte pas la fortune, mademoiselle, mais l'amour de mon métier. Notre vie, si vous consentez à devenir ma femme, sera simple, paisible, toute de devoir ; elle sera d'effort et de lutte. Nous travaillerons de toutes nos forces à ce que les petits ne manquent de rien. Nous économiserons un peu chaque mois pour bâtir notre nid, petit à petit ; nous y apporterons de temps en temps un brin de mousse, un flocon de duvet. Nous gagnerons notre pain au jour le jour, mais nous le gagnerons avec ardeur, dans toute la joie et dans tout le bonheur possible. Si vous voulez éprouver la solidité de mon affection, j'accepte d'avance toutes les épreuves. Il y a longtemps que je pense à la satisfaction que ce serait pour moi de vous avoir pour femme, et comme je ne m'abuse pas assez sur mes mérites pour ne pas m'attendre à des objections de la part de Brisebarre, si vous m'y autorisez, je le verrai aujourd'hui. Je lui parlerai. J'ai rendez-vous avec le comte de Chantereau au Chêne de la Peur ; je pourrai ensuite gagner le chantier de votre père et lui faire part de mes ambitions. Je serai certainement moins intimidé pour lui parler à lui-même que pour m'entretenir avec vous de mes chers projets. Je puis connaître le bonheur, mademoiselle ; il ne tient qu'à vous qu'il me favorise ; le voulez-vous ?

— Je le voudrais bien, monsieur Pierre, répondit la jeune fille dont le cœur sautait de joie dans la poitrine, mais ne soyez pas pressé ; laissez-moi parler à mon père et le décider.

— Alors promettez-moi que vous le ferez ce soir même.

— Je vous promets de saisir la première occasion qui se présentera.

Pierre Girardot était reparti joyeux. Ses paroles avaient tinté tout le jour dans le cœur de la jeune fille et elle avait ressenti une trop grande joie pour ne pas éprouver une appréhension grandissante en voyant que la nuit était venue, que les heures passaient et que son père ne rentrait pas.

Le réveil venait de sonner huit heures, la nuit s'était faite depuis longtemps, la soupe bouillonnait doucement sur le petit poêle et Brisebarre n'était pas revenu.

Il n'avait point emporté son fusil au chantier depuis quinze jours ; il le négligeait volontiers. Il n'avait pas prévenu, non plus, qu'il ne rentrerait pas, et Anne s'inquiétait, se tourmentait.

Elle avait préparé une entrée en matière adroite pour ne pas renverser son père d'ahurissement quand elle lui annoncerait qu'un garde-chasse serait heureux d'avoir pour femme la fille d'un braconnier. Elle s'attendait à un refus formel, à un éclat, à une explosion de paroles violentes, d'injures peut-être ; puis, peu à peu, Brisebarre se calmerait ; alors elle s'asseoirait sur ses genoux comme au temps où elle était toute petite fille, elle passerait ses bras au cou de son père et elle lui répéterait ce que Pierre Girardot avait dit relativement à ses petits. Elle lui ferait remarquer que M. Pierre était d'une famille honorable, estimée ; qu'il avait un emploi bien rétribué et que cet emploi permettrait justement à sa femme de ne jamais s'éloigner de son père et de ses frère et sœur.

Elle avait modifié vingt fois la teneur du discours qu'elle tiendrait à Brisebarre ; elle avait prémédité de lui préparer de dîner qu'il préférait, pour le mettre de bonne humeur et en bonne disposition de l'ent